



## FICHE D'INFORMATION A DESTINATION DES FAMILLES

### INSCRIPTION SCOLAIRE

Toute première inscription d'un enfant à l'école maternelle ou élémentaire — qu'elle ait lieu en début ou en cours de cycle — doit faire l'objet de la création d'un dossier famille auprès de l'Accueil Enfance-Famille de votre Mairie.

L'affectation des enfants dans les écoles s'effectue en fonction de leur lieu de résidence et des capacités d'accueil de chaque établissement, afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage. Sous certaines conditions, des dérogations peuvent être accordées, en concertation avec les services de l'Éducation nationale.

### POUR LA RENTREE EN CP EN SEPTEMBRE 2026

#### **Vous êtes domiciliés sur Grand-Quevilly**

Votre enfant est scolarisé cette année dans une école Grand-Quevillaise en grande section (GS) de maternelle et entre au cours préparatoire (CP) en septembre 2026.

#### 1. Vous souhaitez inscrire votre enfant sur votre école de secteur :

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – Dalle « préinscription scolaire », cliquez sur « Pré inscription scolaire CP pour élémentaire du secteur ». Vous devrez compléter le bulletin en ligne jusqu'à sa validation.	 Préinscription scolaire
<b>Document à fournir</b>	Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.	
<b>Date limite</b>	Jusqu'au 5 mars 2026	
<b>Suivi du dossier</b>	 Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La Ville adresse aux parents courant juin, par voie postale, une fiche d'inscription. Munis de ce document et du carnet de santé de l'enfant, vous devrez ensuite faire l'admission définitive <u>après la direction de l'école</u> concernée.	

#### 2. Vous demandez un changement de secteur en dehors de votre secteur de rattachement

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – Dalle « préinscription scolaire », cliquez sur « Demande de dérogation hors secteur CP ». Vous devrez compléter le bulletin en ligne jusqu'à sa validation.	 Préinscription scolaire
<b>Document à fournir</b>	Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi que tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).	
<b>Période</b>	Du 19 au 5 mars 2026.	
<b>Suivi du dossier</b>	 Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La Ville adresse aux parents courant juin, par voie postale, une fiche d'inscription. Munis de ce document et du carnet de santé de l'enfant, vous devrez ensuite faire l'admission définitive <u>après la direction de l'école</u> concernée.	

### 3. Vous demandez une scolarisation en dehors de Grand-Quevilly

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – pavé puis  <b>INFOS PRATIQUES</b>  <b>FORMULAIRE</b> , imprimer le dossier « Dossier de demande de dérogation scolaire hors commune ». Vous devrez ensuite le transmettre à l'Accueil Enfance Famille.
<b>Document à fournir</b>	Tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).
<b>Date limite</b>	Dépôt du dossier avant le 3 mars 2026.
<b>Suivi du dossier</b>	⚠ Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La Ville adresse aux parents courant juin, par voie postale, sa décision. Munis de ce document et du carnet de santé de l'enfant, vous devrez ensuite faire l'admission définitive <u>auprès de la direction de l'école</u> de la ville concernée.

### Vous êtes domiciliés à l'extérieur de Grand-Quevilly

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – pavé puis  <b>INFOS PRATIQUES</b>  <b>FORMULAIRE</b> , imprimer le dossier Dossier de demande de dérogation scolaire hors commune». Vous devrez ensuite le transmettre à l'Accueil Enfance Famille.
<b>Document à fournir</b>	Tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).
<b>Date limite</b>	Dépôt du dossier avant le 3 mars 2026.
<b>Suivi du dossier</b>	⚠ Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La commune de résidence communiquera aux parents, sa décision. Munis de ce document vous devrez ensuite faire la pré-inscription auprès de l'Accueil Enfance Famille à Grand Quevilly, puis procéder à l'admission définitive <u>auprès de la direction de l'école</u> de la ville concernée.

### COMMENT ACCÉDER A L'ESPACE CITOYEN ?



Scannez moi !

Accès  
Espace Citoyen



Recherchez moi !

espace citoyen  
grand quevilly



Copiez moi !

<https://www.espace-citoyens.net/grandquevilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

### LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ENFANCE – JEUNESSE Dans votre Espace personnel sur l'Espace Citoyen

- ★ La fiche « enfant » est à renouveler en mai (⚠ vaccins),
- ★ La restauration scolaire dès août,
- ★ L'accueil ludo éducatif est à renouveler dès le 18/06/2026,
- ★ Le centre de loisirs « Mercredi » du 18 au 22/06/2026.

### BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

#### ACCUEIL ENFANCE FAMILLE

02.35.68.99.04 / 02.35.68.93.63  
aef@grandquevilly.fr